

Pays de la Loire, Sarthe
Le Mans
17 à 45 rue de Beauregard, 18 à 48 rue du Port-Bouquet

Lotissement du Foyer Manceau, rue Beauregard

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72059036
Date de l'enquête initiale : 2019
Date(s) de rédaction : 2019
Cadre de l'étude : inventaire topographique Les faubourgs manceaux
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lotissement
Appellation : Foyer Manceau
Destinations successives : jardin

Compléments de localisation

anciennement commune de saint-Georges-du-Plain
Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2019, LO, 177 à 206

Historique

L'emplacement du lotissement du Foyer Manceau correspond à l'ancien lieu-dit de Port-Bouquet où étaient aménagés des jardins.

En 1933, le directeur du Foyer Manceau (société d'HBM locale) sollicite la ville du Mans pour l'établissement d'un lotissement. Le cahier des charges est déposé le 12 octobre de la même année et le lotissement est réceptionné en 1936. Sa construction et donc l'arrivée de nouveaux habitants entraînent des modifications dans le quartier, notamment des équipements. Ainsi dans la réclamation d'agrandissement de l'école Garnier Pagès, il est possible de lire : "Les lotissements qui se font dans le quartier, les maisons neuves édifiées par le "Foyer Manceau"(25 au minimum), amèneront dans ce coin peuplé du Mans un accroissement de population scolaire et la classe enfantine devient absolument insuffisante".

Les plans sont ceux de l'architecte de la société d'HBM, Raymond Talma. Ils se rapprochent fortement de l'autre lotissement du Foyer Manceau également réalisé par Raymond Talma à Saint-Pavin-des-Champs.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle ()

Dates : 1936 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Raymond Talma

Description

Les maisons du lotissement du Foyer Manceau sont placées deux à deux. Leur façade gouttereau donne sur rue. Un passage dissocie les blocs de deux pavillons et permet d'accéder à la porte d'entrée piétonne à l'arrière. Les maisons sont composées d'une travée et de deux étages carrés. Le toit à deux pans est en tuiles mécaniques. Les façades sont couvertes d'enduit tyrolien et animées par un bandeau.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton enduit ; brique

Matériau(x) de couverture : tuile mécanique

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, 2 étages carrés
Élévations extérieures : élévation ordonnancée
Type(s) de couverture : toit à deux pans

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une personne morale

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives municipales du Mans ; G 48. Augmentation et diminution de la matrice cadastrale, 1850-1913.
- Archives municipales du Mans ; 1 O 312/1. Lettre du directeur du foyer manceau au maire du Mans, 1933.
- Archives municipales, Le Mans. 1 O 312/5. Cahier des charges pour la construction du lotissement, 12 octobre 1933.

Documents figurés

- Permis de construire pour le lotissement du foyer manceau, 1933. (Archives municipales du Mans ; 1 O 312/7).

Illustrations



Vue du lotissement depuis le croisement de la rue de Beauregard et de la rue du Port-Bouquet.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187200902NUCA



Plaque du lotissement
rue du Port-Bouquet.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187200903NUCA



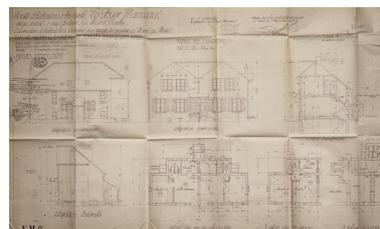
Vue du lotissement depuis la rue de Beauregard.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20187200904NUCA



Vue des maisons du foyer manceau rue du Port Boyer.
Phot. Paul Hamelin
IVR52_20227200503NUCA



Vue de la plaque du foyer manceau depuis la rue Beauregard.
Phot. Paul Hamelin
IVR52_20227200502NUCA



Plan, coupe et élévation d'un pavillon double du Foyer Manceau.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202620NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Équipements publics, scolaires, culturels et de loisirs, etc... du quartier Saint-Georges-du-Plain (IA72058980) Pays de la Loire, Sarthe, Le Mans,

Maisons et immeubles du quartier Saint-Georges-du-Plain (IA72059055) Pays de la Loire, Sarthe, Le Mans,

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Lotissement du Foyer Manceau, rue Charles-Morancé (IA72058959) Pays de la Loire, Sarthe, Le Mans, , rue Charles-Morancé

Auteur(s) du dossier : Marie Ferey

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



Vue du lotissement depuis le croisement de la rue de Beauregard et de la rue du Port-Bouquet.

IVR52_20187200902NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plaque du lotissement rue du Port-Bouquet.

IVR52_20187200903NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du lotissement depuis la rue de Beauregard.

IVR52_20187200904NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue des maisons du foyer manceau rue du Port Boyer.

IVR52_20227200503NUCA

Auteur de l'illustration : Paul Hamelin

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la plaque du foyer manceau depuis la rue Beauregard.

IVR52_20227200502NUCA

Auteur de l'illustration : Paul Hamelin

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

